

S O M M A I R E

TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE PLENIERE

Séance du 3 AVRIL 2008 : Délibérations

- 08-32 - Mise à jour du règlement intérieur
- 08-33 - Décentralisation de l'AFPA
- 08-34 - Désignation des représentants du Conseil Régional
au sein de la Commission d'Appel d'Offres
- 08-35 - Désignation des représentants du Conseil Région au sein
du jury de concours pour les marchés publics

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N°08-32

sur la mise à jour du règlement intérieur

Réunion du JEUDI 3 AVRIL 2008

Réuni le jeudi 3 AVRIL 2008, à 14 H, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Mmes AMELINE, BASSOT, BIHEL, MM. BONNEAU, BOSQUET, Mme CAUCHY, M. CHATELAIS, Mme COUSIN, MM. DENIER, DESCHAMPS, DETEY, DIGARD, Mme DUPONT, M. DURON, Mmes de FACCIO, FERET, M. FORAFO, Mmes FRIGOUT, GOBERT, M. GUITTON, Mmes HEURGUIER, LAFAY, LEFRANCOIS, LEMAUX, M. LEROY, Mmes LOWY, LUYPAERT, MALOREY, M. MOURARET, Mme PAUL, M. PINEL, Mme PREVOST, MM. SODINI, SOUBIEN, THOURY, Mme TOMASETTO, M. TOURRET, Mme VINCENT,

Sont excusés :

- M. FONTAINE ayant donné pouvoir à Mme BIHEL,
- Mme FRANCOIS ayant donné pouvoir à M. BEAUVAIS,
- Mme KORO ayant donné pouvoir à Mme FERET,
- M. LEVALLOIS ayant donné pouvoir à M. DIGARD,
- Mme TOUZOT ayant donné pouvoir à M. PINEL,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE,

• de modifier ou compléter les dispositions du Règlement Intérieur reprises ci-après:

ARTICLE 10 :

La Commission Permanente du Conseil Régional est composée comme suit :

- * le Président,
- * **8** Vice-Présidents,
- * **17** membres.

CHAPITRE IV - DES COMMISSIONS

ARTICLE 16 :

Pour l'étude des affaires qui leur sont soumises et la préparation des décisions qui leur incombent, les membres du Conseil Régional se répartissent en neuf Commissions comprenant 10 membres.

* Commission n° 1 "Finances, Personnel, Plan, Affaires Générales, **enjeux et politiques de la filière cheval** "

- Finances et programmation financière, toutes affaires sur les questions budgétaires,
- Elaboration, approbation, exécution du plan de la Région, contrat de plan,
- Administration générale de la Région, fonctionnement des services, personnel, locaux,
- **Enjeux et politiques de la filière cheval.**

* Commission n° 2 " **Recherche et innovation, affaires internationales et européennes** "

- Recherche et innovation : pôles scientifiques et technologiques, pôles interrégionaux, diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle, renforcement et soutien des structures de diffusion technologique et de l'innovation,

- **Jumelages, Europe, International.**

* Commission n° 3 "**Développement économique, commerce, artisanat, Emploi, économie sociale et solidaire**"

- **Aides directes et indirectes aux entreprises - accueil des activités industrielles, commerciales, artisanales et tertiaires - Actions collectives et contractualisées pour le développement industriel et artisanal, commerce,**

- Actions pour l'emploi, soutien aux programmes de développement, zones industrielles, pépinières d'entreprises, économie sociale et solidaire.

* Commission n° 4 "Aménagement du territoire, transports, ports et communications "

- Aménagement du territoire : coopérations interrégionales, grands projets régionaux, contrats territoriaux, pays et agglomérations,
- Aéroports, routes, liaisons ferroviaires, véloroutes et voies vertes, coordination des transports, technologies de l'information et de la communication,
- Logistique,
- Equipements portuaires.

* Commission n° 5 "Education, enseignement supérieur, environnement et développement durable »

- Enseignement : Gestion des lycées et établissements assimilés (investissement et fonctionnement) - enseignement privé,
- Schéma prévisionnel des formations des collèges, lycées, établissements d'éducation spéciale et établissements agricoles et maritime,
- Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles,
- Enseignement supérieur,
- Environnement, gestion et aménagement des eaux, assainissement, pollution diffuse, ressources naturelles, déchets, emplois verts,
- Parcs Régionaux,
- Energies renouvelables.

* Commission n° 6 "Formation tout au long de la vie"

- Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles,
- Formation professionnelle et apprentissage : fonctionnement des centres et rémunération des stagiaires, équipement des centres, programme régional d'apprentissage et de formation professionnelle continue.

* Commission n° 7 **"Jeunesse, culture, sport et loisirs, coopération décentralisée et droits de l'homme"**

- Culture : création, encouragement à la pratique artistique, valorisation du patrimoine historique et artistique, actions et équipements culturels,
- Inventaire général du patrimoine culturel,
- Equipements sportifs et socio-éducatifs,
- Coopération Décentralisée et rapprochement des deux Normandie,
- Droits de l'Homme.

* Commission n° 8 "Solidarités, politique de la ville, logement, santé, handicap"

- Logement, politique de la ville,

- Action sanitaire et sociale : humanisation des maisons de retraite, action en faveur des personnes handicapées, prévention en matière de santé publique, télé médecine...

* Commission n° 9 " Ruralité, agriculture durable, tourisme et littoral"

- Vie rurale, accès aux services publics,

- Emploi agricole, développement économique des exploitations agricoles, aménagement de l'espace de production, études et maîtrise de la qualité,

- Aménagement touristique - Hébergements locatifs - Actions de promotion du tourisme,

- Pêche - conchyliculture - aquaculture, défense contre la mer,

- Protection du littoral.

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

LE PRESIDENT,

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N°08-33

sur la décentralisation de l'AFPA

Réunion du JEUDI 3 AVRIL 2008

Réuni le jeudi 3 AVRIL 2008, à 14 H, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Mmes AMELINE, BASSOT, BIHEL, MM. BONNEAU, BOSQUET, Mme CAUCHY, M. CHATELAIS, Mme COUSIN, MM. DENIER, DESCHAMPS, DETEY, DIGARD, Mme DUPONT, M. DURON, Mmes de FACCIO, FERET, M. FORAFO, Mmes FRIGOUT, GOBERT, M. GUITTON, Mmes HEURGUIER, LAFAY, LEFRANCOIS, LEMAUX, M. LEROY, Mmes LOWY, LUYPAERT, MALOREY, M. MOURARET, Mme PAUL, M. PINEL, Mme PREVOST, MM. SODINI, SOUBIEN, THOURY, Mme TOMASETTO, M. TOURRET, Mme VINCENT,

Sont excusés :

- M. FONTAINE ayant donné pouvoir à Mme BIHEL,
- Mme FRANCOIS ayant donné pouvoir à M. BEAUVAIS,
- Mme KORO ayant donné pouvoir à Mme FERET,
- M. LEVALLOIS ayant donné pouvoir à M. DIGARD,
- Mme TOUZOT ayant donné pouvoir à M. PINEL,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Après avoir entendu le Président de la Commission n° 6 « Formation tout au long de la vie »,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité moins 6 abstentions (Mmes COUSIN, de FACCIO, LEFRANCOIS, LUYPAERT, PREVOST, M. THOURY), Mme HEURGUIER ne prenant pas part au vote,

- de prolonger la convention tripartite Etat-Région-AFPA signée le 23 novembre 2006, pour accompagner et mener à bien le programme d'actions de l'AFPA pour les exercices 2009 et 2010 ;

- de prévoir, à l'occasion du vote des décisions budgétaires, que les crédits de paiements nécessaires à ce conventionnement, soient budgétés, voire individualisés ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

LE PRESIDENT,

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 08-34

sur la désignation des représentants du Conseil Régional au sein de la Commission d'Appel d'Offres

Réunion du JEUDI 3 AVRIL 2008

Réuni le jeudi 3 AVRIL 2008, à 14 H, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Mmes AMELINE, BASSOT, BIHEL, MM. BONNEAU, BOSQUET, Mme CAUCHY, M. CHATELAIS, Mme COUSIN, MM. DENIER, DESCHAMPS, DETEY, DIGARD, Mmes DUPONT, de FACCIO, FERET, M. FORAFO, Mmes FRIGOUT, GOBERT, M. GUITTON, Mmes HEURGUIER, LAFAY, LEFRANCOIS, LEMAUX, M. LEROY, Mmes LOWY, LUYPAERT, MALOREY, M. MOURARET, Mme PAUL, M. PINEL, Mme PREVOST, MM. SODINI, SOUBIEN, THOURY, Mme TOMASETTO, M. TOURRET, Mme VINCENT,

Sont excusés :

- M. DURON ayant donné pouvoir à M. BONNEAU,
- M. FONTAINE ayant donné pouvoir à Mme BIHEL,
- Mme FRANCOIS ayant donné pouvoir à M. BEAUVAIS,
- Mme KORO ayant donné pouvoir à Mme FERET,
- M. LEVALLOIS ayant donné pouvoir à M. DIGARD,
- Mme TOUZOT ayant donné pouvoir à M. PINEL,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir examiné le rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Vu l'article 25 du Code des Marchés Publics,

Après en avoir délibéré,

PROCEDE à l'élection à la représentation proportionnelle de ses représentants au sein de la Commission d'Appel d'Offres,

Sont élus :

Titulaires : Mme LOWY
Mme MALOREY
Mme FRIGOUT
Mme LEFRANCOIS
Mme de FACCIO

Suppléants : Mme TOMASETTO
Mme PAUL
Mme BIHEL
Mme VINCENT
M. DIGARD

LE PRESIDENT,

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

DELIBERATION
du CONSEIL REGIONAL

N° 08-35

**sur la désignation des représentants du Conseil Régional au sein du jury de concours
pour les marchés publics**

Réunion du JEUDI 3 AVRIL 2008

Réuni le jeudi 3 AVRIL 2008, à 14 H, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de M. Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Mmes AMELINE, BASSOT, BIHEL, MM. BONNEAU, BOSQUET, Mme CAUCHY, M. CHATELAIS, Mme COUSIN, MM. DENIER, DESCHAMPS, DETEY, DIGARD, Mmes DUPONT, de FACCIO, FERET, M. FORAFO, Mmes FRIGOUT, GOBERT, M. GUITTON, Mmes HEURGUIER, LAFAY, LEFRANCOIS, LEMAUX, M. LEROY, Mmes LOWY, LUYPAERT, MALOREY, M. MOURARET, Mme PAUL, M. PINEL, Mme PREVOST, MM. SODINI, SOUBIEN, THOURY, Mme TOMASETTO, M. TOURRET, Mme VINCENT,

Sont excusés :

- M. DURON ayant donné pouvoir à M. BONNEAU,
- M. FONTAINE ayant donné pouvoir à Mme BIHEL,
- Mme FRANCOIS ayant donné pouvoir à M. BEAUVAIS,
- Mme KORO ayant donné pouvoir à Mme FERET,
- M. LEVALLOIS ayant donné pouvoir à M. DIGARD,
- Mme TOUZOT ayant donné pouvoir à M. PINEL,

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir examiné le rapport de M. le Président au Conseil Régional,

Vu l'article 25 du Code des Marchés Publics,

Après en avoir délibéré,

PROCEDE à l'élection à la représentation proportionnelle de ses représentants au sein du jury de concours pour les marchés publics,

Sont élus :

Titulaires : Mme LOWY
Mme MALOREY
Mme FRIGOUT
Mme LEFRANCOIS
Mme de FACCIO

Suppléants : Mme TOMASETTO
Mme PAUL
Mme BIHEL
Mme VINCENT
M. DIGARD

LE PRESIDENT,

Laurent BEAUVAIS